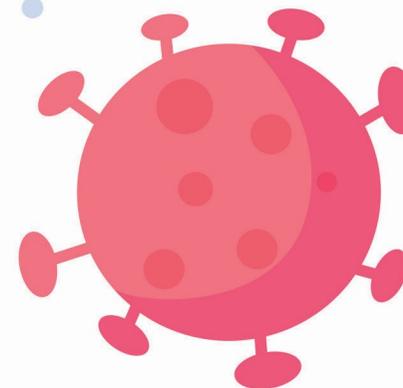


ESPACES RÉSERVÉS AUX PERSONNELS

Version du 10 mai 2020

FICHE CONSEIL LUTTE
CONTRE LE COVID-19
AU SEIN DES ETABLISSEMENTS DE SANTÉ

*Quels bons réflexes
à adopter ?*



ars
●● Agence Régionale de Santé
Nouvelle-Aquitaine

QUELQUES BONS RÉFLEXES À METTRE EN OEUVRE



AU SEIN DE TOUS LES LIEUX DÉDIÉS AU PERSONNEL (CAFÉTÉRIA, VESTIAIRES, SALLE DE PAUSE, ESPACE FUMEURS, POINTEUSE, BUREAUX, CIRCULATION, DOUCHE)

- ✓ Mettre en place une circulation entrant et sortant (circulation à sens unique) permettant un flux de déplacement « marche en avant » pour l'ensemble des lieux

CAFÉTÉRIA – SALLE DE DÉJEUNER

- ✓ Organiser :

- la prise de repas en élargissant la plage horaire d'ouverture
- des roulements pour prendre les repas en horaires décalés
- la prise de repas en mettant en place des alternatives à la restauration collective

- ✓ Matérialiser par un marquage au sol la distanciation sociale d'au moins 1 m dans les files d'attente
- ✓ Assurer une disposition des aliments espacée sur le présentoir afin d'éviter de mettre accidentellement les mains sur d'autres consommables
- ✓ Supprimer les condiments communs (sel, poivre...) et proposer des sachets individuels
- ✓ Installer un écran transparent pour protéger la personne en caisse
- ✓ Évacuer les déchets régulièrement
- ✓ Proposer des repas sous forme de plateaux repas ou de boîtes

CAFÉTÉRIA – SALLE DE DÉJEUNER (SUITE)

- ✓ Nettoyer/désinfecter les surfaces régulièrement (entre les services ou les utilisateurs) avec par exemple des lingettes ou chiffonnettes à usage unique
- ✓ Aérer les locaux (par ouverture en grand de toutes les fenêtres) notamment pendant et après les opérations de nettoyage
- ✓ Limiter le nombre de personnes présentes en fonction de la taille de la salle (une chaise sur deux en quinconce, pas de face-à-face)

VESTIAIRES

- ✓ Organiser les changements d'équipes pour qu'il n'y ait pas de contact physique entre elles
- ✓ Matérialiser au sol la distance de sécurité d'au moins 1 m entre les salariés afin de leur laisser un espace suffisant pour se changer en l'absence de séparation physique (ex. écran transparent)
- ✓ Remplacer les bancs par des chaises pour éviter que les personnes s'assoient côte à côte
- ✓ Changer de tenue chaque jour



QUELQUES BONS RÉFLEXES À METTRE EN OEUVRE



VESTIAIRES (SUITE)

- ✓ Prévoir des poubelles à pédale pour les lingettes, les gants à usage unique souillés, les coiffes et les masques
- ✓ Établir un plan de nettoyage/désinfection périodique (2 fois minimum par jour et à chaque changement de poste ou de reprise de pause) : poignées de portes et boutons, interrupteurs, rampes d'escaliers, bancs, chaises...
- ✓ Aérer les locaux plusieurs fois par jour
- ✓ Ouvrir les portes et les fenêtres
- ✓ Supprimer les recyclages d'air lorsque c'est possible

SALLE DE PAUSE

- ✓ Limiter l'accès aux espaces de convivialité et autres lieux fermés de pauses collectives
- ✓ Bloquer les clapets coulissants des distributeurs de boisson pour ne pas avoir à les manipuler
- ✓ Attribuer si possible, pour les réfrigérateurs communs, une place dédiée par salarié afin d'éviter de toucher les affaires des autres
- ✓ Supprimer les couverts communs et les pichets d'eau à disposition dans la salle

SALLE DE PAUSE (SUITE)

- ✓ Inciter chacun à amener et ramener ses couverts et à les laver au produit vaisselle mis à disposition
- ✓ Retirer les éléments de mobilier non indispensables (décorations...)

- ✓ Respecter les distances de sécurité d'au moins 1 m entre les salariés, en l'absence de séparation physique
- ✓ Établir un plan de nettoyage/désinfection périodique (2 fois minimum par jour)
- ✓ Evacuer les déchets régulièrement

- ✓ Nettoyer les machines (micro-onde, machine à café) après chaque utilisation
- ✓ Limiter le nombre de personnes présentes en fonction de la taille de la salle (une chaise sur deux en quinconce, pas de face-à-face)



QUELQUES BONS RÉFLEXES À METTRE EN OEUVRE



ESPACE FUMEURS

- ✓ Matérialiser au sol la distanciation sociale requise dans les zones fumeur
- ✓ Afficher les consignes
- ✓ Ne pas utiliser de solution hydro-alcoolique (produit inflammable)
- ✓ Limiter le nombre de personnes se regroupant en pause cigarette (établir un planning), pas d'échange de cigarettes électroniques

POINTEUSE

Afficher les mesures barrières : frictionner les mains avant et après utilisation en mettant de la solution hydro-alcoolique à disposition des personnes

BUREAUX

- ✓ Privilégier une personne par bureau
- ✓ Nettoyer le bureau avant de le quitter
- ✓ Permettre une distance physique de plus d'un mètre, utiliser si possible des plexiglas en séparation
- ✓ Aérer régulièrement la pièce (15 minutes trois fois par jour)

CIRCULATION

- ✓ Maintenir les portes ouvertes, sauf s'il s'agit de portes coupe-feu non équipées de dispositif de fermeture automatique, afin de limiter les contacts avec les poignées

DOUCHES

- ✓ Limiter le nombre de personnes dans ces locaux en mettant en place des horaires aménagés/décalés pour la fin de poste (attention à ne pas créer de zones d'attente)
- ✓ Faire nettoyer la douche par la personne qui vient de l'utiliser



POUR ALLER PLUS LOIN

BIBLIOGRAPHIE & SOURCES



Et n'oubliez pas de télécharger la fiche « Mesures socles », intégrant un grand nombre de bons réflexes qui concernent tous les secteurs !

TITRE - LIEN	AUTEUR
https://travail-emploi.gouv.fr/IMG/pdf/protocole-national-de-deconfinement.pdf	Ministère du travail
https://travail-emploi.gouv.fr/le-ministere-en-action/coronavirus-covid-19/proteger-les-travailleurs/article/fiches-conseils-metiers-et-guides-pour-les-salaries-et-les-employeurs	
https://www.hcsp.fr/explore.cgi/avisrapportsdomaine?clefr=806	HCSP

